

Les deux chapelles de Salsogne

A Salsogne subsiste une toute petite chapelle située au milieu du hameau. A vrai dire, il s'agit plutôt d'un modeste édicule, un oratoire ou une sorte de tour carrée très exiguë, pas très haute, mais pourvue d'un toit pointu.

« Une procession annuelle a lieu à la chapelle Saint-Jean, près du tilleul de Salsogne. Cette chapelle rappelle celle qui existait au lieudit : « La Chapelle », sur le bord du chemin qui conduit à Quincampoix et à l'intersection du chemin des « Grandes Vignes » au « Bois Buzy. »

C'est ainsi que s'exprimait, il y a 15 ans, l'abbé Félicien Lebegue, curé de Ciry-Salsogne.

Il poursuit, en usant des notes laissées par feu l'abbé Aubry, ancien curé de Ciry :

« Cette chapelle fut démolie en 1755, en raison de sa vétusté et son souvenir a été conservé en édifiant avec des pierres de démolition l'édifice actuel. La chapelle curiale de Salsogne n'était pas paroissiale, mais desservie par le curé de Ciry. Le curé Deschamps, en Août 1738, la dénomme : « Chapelle castrale de Salsogne ». Il faut l'autorisation épiscopale (7 janvier 1738) pour y célébrer un mariage : celui de Messire Gabriel Le Roy d'Acquet, écuyer (1) seigneur de Salsogne avec Dame Marie de Godeau. Cependant, comme l'église de Ciry, la chapelle servit de sépulture. Plusieurs seigneurs y furent inhumés, jusqu'au transfert de leurs cendres sous l'arcade de la chapelle de la Sainte-Vierge, dans l'ancienne église de Ciry (11 mai 1755) ».

« Le cimetière attenant à la chapelle fut désaffecté à partir de 1755, et les tombes transférées dans l'ancien cimetière de Ciry. Cette translation fut faite sur ordonnance de Monseigneur de Bourdeilles, évêque de Soissons, du 31 mars 1787. »

« La cloche de la chapelle de Salsogne, placée dans l'édicule du tilleul (2) enlevée par les Allemands en 1918, était très ancienne. On pouvait déchiffrer la date de 1508 et les lettres : D.C.Y (probablement Decay) et de M...Toupet. »

Le 6 septembre 1928, une nouvelle cloche y était placée. Parrain : Alfred Blavier et marraine : Marie Toupet, veuve de M. Alexandre Decaye.

Cette seconde chapelle est demeurée intacte durant la guerre de 1914, et la porte n'en fut pas ouverte. La statue qui domine le petit autel a été offerte par M. Jean-Baptiste Houssel, en l'honneur de son saint patron, elle fut bénite le 24 juin 1880.

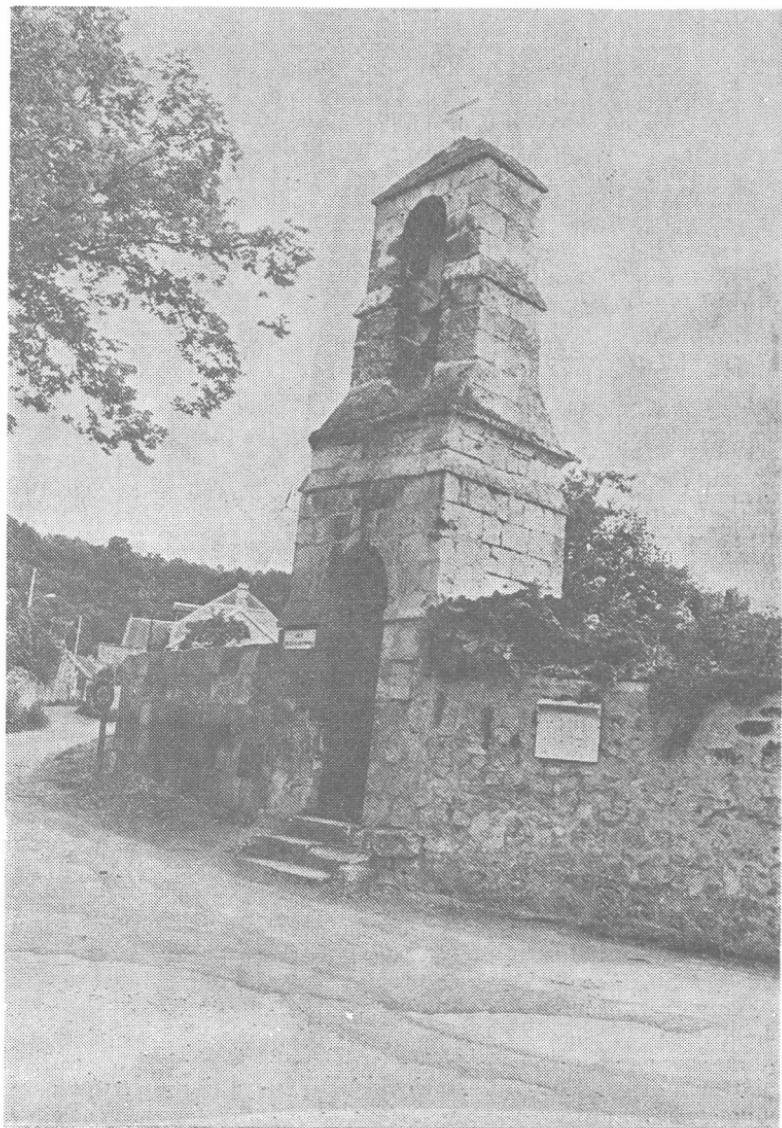


Photo de la chapelle Saint-Jean de Salsogne.

Il existe un dessin à la plume de M. B. Ancien, de cette chapelle, oratoire, à la page 4 du guide : « *Braine et son canton* », édité en 1956 et se trouvant aux Archives de l'Aisne.

La croix qui surmonte la chapelle fut placée là en 1928, elle provient du calvaire de Ciry et elle avait été retrouvée en curant un puits en 1919.

Nous avons trouvé trace de la chapelle Saint-Jean de Salsogne dans quelques actes notariés :

« Le 18 octobre 1638, Jehan Roger et Pierre Cagnard, tous deux vignerons à Salsogne, vendent à Honorable Homme Jehan Legras, bourgeois à Soissons, tous les droits, parts et portions qui à eux peuvent comporter et appartenir comme héritiers de Ruffin Roger et consistant en : »

« Une maison de fond en comble, comportant une cuisine, une chambre, un grenier, lieux et pourpris, assis au village de Salsogne lieudit : « Assez proche de la chapelle » etc.

« Le prix est de 80 livres, mais il est écrit « qu'appartiendra aux vendeurs le jardin dit de la chapelle ».

« Le 12 novembre 1640, Honorable Homme Claude Coquelet, bourgeois à Soissons, baille et délaissé à titre de louage, pour 18 ans, à Ruffin Folton, vigneron à Salsogne : « une maison couverte de chaume située au village de Salsogne, près la chapelle Saint-Jean, contenant 2 ramiers, cellier, chambre et grenier dessus, grange attenante contenant aussi 2 ramiers, cour et jardin devant ; »

Plus une pièce de vigne, derrière ladite maison, lieux et pourpris, contenant le tout avec le pourpris « 10 septiers environ, tenant d'un lez à Ruffin Decaye, d'autre lez aux Riez (3) et à la chapelle ».

Avec la maison, on loue aussi 1 pichet, 4 verges de vigne et un jardin à herbe contenant un essein. Le loyer du tout se monte à 24 livres, payables à la saint-Martin.

Roger HAUTION

NOTES :

(1) Le registre de catholicité de Ciry dit : « Messire Gabriel Le Roy, écuyer, fils de feu Denis le Roy et de Françoise de Gorgias, marié avec Anne de Gadeau, veuve de Messire de Baranteau, écuyer ».

Le même registre note : « 28 novembre 1698, inhumation dans la chapelle de Salsogne de Charles Coupart, vigneron ».

Le 11 mai 1755 : « exhumation de la chapelle de Salsogne et inhumation sous l'arcade de la chapelle de la Vierge de l'église de Ciry, des ossements de J-B. Regnault, seigneur de Salsogne et de sa femme Anne-Marie de Vincièl, décédés respectivement le 4 septembre 1734 et le 2 février 1724 ».

Dans une très copieuse étude sur les cloches du canton de Braine, parue en 1924, mais composée vraisemblablement avant 1914, M. L.-B. Riomet écrit « Dans un petit campanile qui remplace une chapelle détruite au XVIII^e siècle, à Salsogne, se trouve une petite cloche dont l'accès est presque impossible. J'ai pu déchiffrer ce qui suit : inscriptions en caractères gothiques : Mil Cinq C... LXXI e.i.. et alors Leroy et M... a fe.. Touppet ».

(2) Très proche de la chapelle se trouve toujours un tilleul multicentenaire dont les racines s'encastrent dans des grès tout à fait inamovibles.

(3) Riez = friche, on dit aussi larris.